

CANADA

## II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Haut Commissaire  
du Royaume-Uni*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° 9

OTTAWA, le 13 février 1958.

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 1084/4 du 1<sup>er</sup> mai 1957, dont  
voici le texte:

(Voir Note I)

“J'ai l'honneur . . . . . Nyassaland et à la Rhodésie du Sud.”

Le Gouvernement du Canada accepte les propositions contenues dans la  
Note de Votre Excellence. Cette Note et notre réponse constitueront donc  
entre nos deux Gouvernements une entente pour mettre fin à l'application de  
l'Accord en question au Nyassaland et à la Rhodésie du Sud.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances de ma  
très haute considération.

SIDNEY SMITH,

*Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.*

Son Excellence

Sir Saville Garner, K.C.M.G.

Haut Commissaire du Royaume-Uni

Earnscliffe

Ottawa 2

ENERGIE ATOMIQUE

Accord entre le CANADA et  
la Suisse

Signé à Ottawa le 5 mars 1958

Instrument de ratification échangé  
à Ottawa le 31 juillet 1958

En vigueur le 31 juillet 1958